

n° 6

février 2013

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

45 indicateurs



publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/6/

NOUVEAU

Version
numérique
interactive

Cet ouvrage est édité par
**Le ministère
de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche**
Sous-direction des systèmes
d'information et
études statistiques
1, rue Descartes
75231 Paris cedex 05

Directeur de la publication
Olivier Lefebvre

Rédacteur en chef
Emmanuel Weisenburger

Auteurs
Feres Belghith
Marc Bideault
Annie Bretagnolle
Luc Brière
Julien Calmand
Jean-Pierre Dalous

Catherine David
Aurélie Demongeot
Brigitte Dethare
Ghislaine Filliatreau
Samuel Fouquet
Joëlle Grille
Clément Guillo
Caroline Iannone
Christophe Jagers
Martine Jeljoul
Nadine Laïb
Simon Le Corgne
Béatrice Le Rhun
Nicolas Le Ru
Isabelle Maetz
Claude Malègue
Stéphane Montenache
François Musitelli
Claudette-Vincent Nisslé
Sylvaine Péan
Laurent Perrain
Pascale Poulet-Coulibando
Chris Roth

Marguerite Rudolf
Frédérique Sachwald
Fanny Thomas
Élise Verley

Conception graphique
Corinne Jadas

Impression
Ovation

Vente DEPP/DVE
61, 65, rue Dutot
75735 Paris cedex 15

Sommaire

enseignement supérieur

01	p 14	La dépense d'éducation pour l'enseignement supérieur
02	p 16	La dépense pour l'enseignement supérieur dans les pays de l'OCDE
03	p 18	L'aide sociale aux étudiants
04	p 20	Les personnels enseignants de l'enseignement supérieur public sous tutelle du MESR
05	p 22	les personnels non enseignants de l'enseignement supérieur public sous tutelle du MESR
06	p 24	Qualification et recrutement des enseignants-chercheurs
07	p 26	La réussite au baccalauréat
08	p 28	Les évolutions de l'enseignement supérieur depuis 50 ans : croissance et diversification
09	p 30	L'accès à l'enseignement supérieur
10	p 32	Le profil des nouveaux bacheliers entrant dans les principales filières du supérieur
11	p 34	La scolarisation dans l'enseignement supérieur
12	p 36	L'apprentissage dans le supérieur
13	p 38	Les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur
14	p 40	La vie étudiante : fragilités psychologiques
15	p 42	La vie étudiante : transports et déplacements quotidien
16	p 44	La vie étudiante : le travail rémunéré
17	p 46	Parcours et réussite en STS, IUT et CPGE
18	p 48	Les parcours et la réussite à l'université
19	p 50	La formation continue dans l'enseignement supérieur
20	p 52	le niveau d'études de la population et des jeunes
21	p 54	le niveau d'études selon le milieu social
22	p 56	l'insertion professionnelle des diplômés de l'université (Master, DUT, LP)
23	p 58	Le début de carrière des jeunes sortant de l'enseignement supérieur
24	p 60	Les étudiants handicapés à l'université
25	p 62	la parité dans l'enseignement supérieur

recherche

- 26 p 64 Le financement et l'exécution de la R&D en France
- 27 p 66 les objectifs socio-économiques des crédits budgétaires consacrés à la recherche
- 28 p 68 Le financement de la R&T par les collectivités territoriales
- 29 p 70 L'effort de recherche et développement en France
- 30 p 72 les dépenses intérieures de recherche et développement
- 31 p 74 Le financement des activités de recherche et développement
- 32 p 76 Le crédit d'impôt recherche, dispositif de soutien à la R&D des entreprises
- 33 p 78 Les moyens humains de la recherche et développement
- 34 p 80 La formation par la recherche
- 35 p 82 Les dépenses de recherche dans les organismes publics
- 36 p 84 Les chercheurs en entreprise
- 37 p 86 Les Jeunes Entreprises Innovantes
- 38 p 88 La R&D en biotechnologie dans les entreprises
- 39 p 90 la R&D en développement de logiciels, en nouveaux matériaux et en nanotechnologies dans les entreprises
- 40 p 92 La recherche en environnement
- 41 p 94 La France dans l'espace européen de la recherche via sa participation au PCRD
- 42 p 96 Les publications scientifiques de la France
- 43 p 98 Le positionnement de la France dans le monde par ses publications scientifiques
- 44 p 100 La production technologique de la France mesurée par les demandes de brevet auprès de l'Office européen des brevets
- 45 p102 La production technologique de la France mesurée par les brevets de l'Office américain des brevets

En France, les jeunes sont plus souvent diplômés de l'enseignement supérieur que les personnes plus âgées et plus souvent aussi que les jeunes vivant dans les autres pays de l'OCDE. À la fin des années 2000, 42 % des jeunes sortants de formation initiale sont diplômés de l'enseignement supérieur. Mais chaque année, environ 69 000 jeunes sortent de l'enseignement supérieur sans diplôme.

Les jeunes génération sont plus diplômées que les plus anciennes. Les moins de 40 ans sont plus de 4 sur 10 à être diplômés de l'enseignement supérieur alors que seulement 2 personnes de plus de 50 ans sur 10 disposent d'un tel diplôme.

Parmi les jeunes sortis de formation initiale en 2008, 2009 ou en 2010, 42 % sont diplômés de l'enseignement supérieur (tableau 02). 26 % des jeunes sortent diplômés d'études longues : 11 % possèdent un DEUG, une licence ou une maîtrise, 14 % un diplôme du cursus master (y compris écoles d'ingénieurs et de commerce) et 1 % un doctorat de recherche. En outre, 16 % des jeunes sortants ont validé des études supérieures courtes professionnalisantes. Ces répartitions sont relativement stables par rapport aux jeunes ayant quitté le système scolaire en 2005-2007. Avec le développement des nouveaux cycles « Licence Master Doctorat » (LMD) et l'essor des licences professionnelles, les sortants les plus récents poursuivent davantage leurs études jusqu'à l'obtention d'une licence ou d'un diplôme de niveau master et en particulier un master professionnel ou bien un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS). Au contraire, la part des sortants avec un diplôme de niveau intermédiaire (DEUG ou maîtrise) diminue.

Par ailleurs, parmi les titulaires d'un baccalauréat, certains s'engagent dans les études supérieures sans obtenir de diplôme. C'est le cas d'un peu moins d'un sortant de l'enseignement supérieur sur cinq (19 %), ce

qui représente environ 69 000 jeunes.

En outre, 41 % des jeunes sortants du système éducatif possèdent au plus un diplôme de l'enseignement secondaire du second cycle et 17 % le brevet des collèges ou n'ont aucun diplôme.

En 2010, la France partage avec l'Allemagne et les pays latins des proportions d'adultes diplômés de l'enseignement supérieur inférieures à la moyenne des pays de l'OCDE. Les enseignements secondaire et supérieur étaient moins développés dans les pays latins qu'aux États-Unis ou au Japon quand ont été scolarisées les générations qui ont actuellement 60 ans. Les progrès rapides de ces enseignements en France autour de 1990 ont bénéficié aux générations qui ont de 25 à 34 ans, et sont plus diplômées de l'enseignement supérieur, en proportions, que la moyenne de l'OCDE (graphique 03). Comparée aux autres pays, la France compte beaucoup de diplômés de l'enseignement supérieur court professionnel (7^e rang), mais plutôt peu de diplômés des cycles longs (20^e rang).

Pour favoriser le développement d'une société de la connaissance, l'Union européenne vise, en 2020, dans la foulée des objectifs de Lisbonne, au moins 40 % de diplômés de l'enseignement supérieur sur son territoire parmi les jeunes adultes de 30-34 ans (la moyenne était de 35 % en 2011). La France s'est fixée un objectif plus ambitieux : 50% pour l'indicateur européen (43% atteint en 2011).

Les tableaux et graphiques 01 et 02 sont fondés sur les enquêtes Emploi de l'INSEE, ainsi que le graphique 03 pour la France.

Le graphique 01 porte sur le taux de diplômés du supérieur. Il est alimenté par les déclarations des enquêtés, regroupés par groupe d'âge quinquennal (âge à la date d'enquête). La base utilisée est l'enquête emploi en continu 2011. Ces diplômés ont pu être acquis en formation initiale ou en reprise d'études.

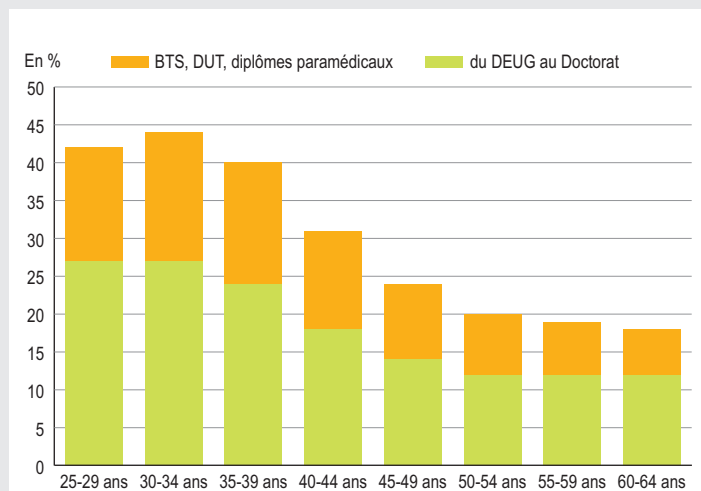
Le tableau 02 porte sur les « sortants de formation initiale », la fin de formation initiale correspondant à la première interruption des études de plus d'un an. Les données sur les « sorties l'année n » sont recueillies l'année suivante (enquête « n+1 »), ce qui signifie que les diplômés ont très majoritairement été acquis en formation initiale et non pas en reprise d'études. Elles sont regroupées sur trois années de sortie d'études initiales (et donc trois années d'enquêtes) afin d'avoir des échantillons de taille suffisante.

Chaque année, le pourcentage d'une classe d'âge qui obtient un diplôme d'enseignement supérieur est calculé à partir des statistiques sur les diplômés de la session de l'année et des données de population pour cette année. Cet indicateur LOLF est obtenu en calculant, pour chaque âge, le rapport entre le nombre de diplômés du supérieur de cet âge et la population de cet âge, et en faisant la somme de ces taux par âge.

Sources : OCDE et MEN-MESR-DEPP (à partir des enquêtes Emploi de l'INSEE).
Champ : France métropolitaine.

01 Part des diplômés de l'enseignement supérieur selon l'âge en 2011 (en %)

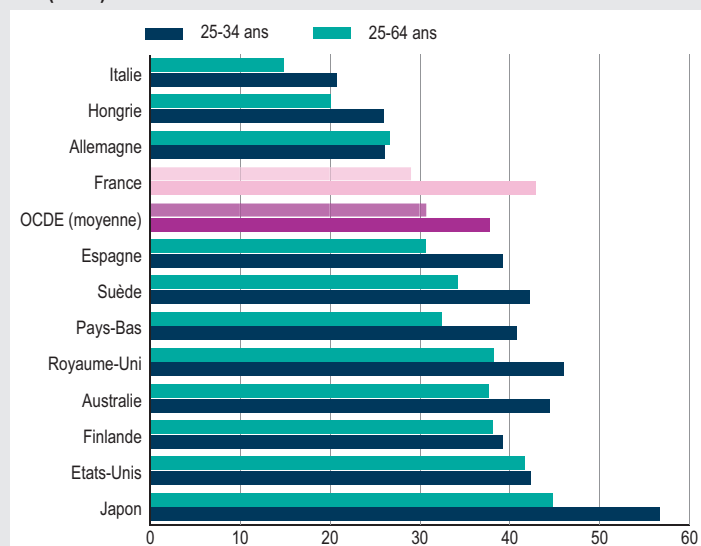
France métropolitaine



En 2011, 43% des jeunes âgés de 25 à 29 ans déclarent posséder un diplôme d'enseignement supérieur pour 18% des personnes âgées de 60 à 64 ans.

Source : Enquête Emploi en continu de l'INSEE, traitements MEN-MESR-DEPP.

03 Part de la population diplômée de l'enseignement supérieur en 2010 (en %)



Source : OCDE, Regards sur l'éducation 2012 à partir des enquêtes sur les forces de travail.

02 Répartition des sortants de formation initiale en fonction de leur diplôme le plus élevé

France métropolitaine

Année de sortie de formation initiale	2005-2006-2007		2008-2009-2010	
	Milliers	%	Milliers	%
Diplôme le plus élevé:				
Total cursus doctorat (*)	6	1	8	1
Diplôme de docteur en santé (médecine ..)	6	1	10	1
DEA, Master recherche, Magistère	11	2	10	1
Diplôme d'ingénieur	22	3	21	3
Autres diplômes d'écoles	20	3	16	2
DESS, Master professionnel	37	5	51	8
Total cursus master	96	14	108	15
Maîtrise	24	3	18	3
Licence	48	7	57	8
Total cursus licence	72	10	75	11
DEUG	4	0	2	0
Total cursus long	178	25	193	27
Diplômes paramédicaux et sociaux (infirmières, ..)	23	3	21	3
Diplôme universitaire de technologie (DUT), DEUST	11	2	10	2
Brevet de technicien supérieur (BTS) et équivalents	77	11	73	10
Total cursus court professionnalisant	111	16	104	15
Total enseignement supérieur	289	41	297	42
Baccalauréat ou équivalent	163	24	182	25
<i>dont : ont étudié dans l'ens. supérieur</i>	66	9	69	10
CAP, BEP ou équivalent	122	17	112	16
Total diplômés de l'ens. secondaire du second cycle	286	41	294	41
Diplôme national du brevet (DNB)	59	8	57	8
Sans diplôme	73	10	65	9
Total DNB et moins	132	18	122	17
Ensemble des sortants	707	100	713	100

En moyenne, 42% des sortants de formation initiale en 2008, 2009 ou 2010 sortent diplômés de l'enseignement supérieur. Ils étaient 41% en moyenne en 2005 2006 et 2007.

Champ : Population des ménages en France métropolitaine, jeunes sortis de formation initiale l'année précédant l'enquête.

Source : Enquête Emploi en continu de l'INSEE, traitements MEN-MESR-DEPP.

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche constitue un état des lieux annuel et chiffré du système français, de ses évolutions, des moyens qu'il met en œuvre et de ses résultats, en le situant, chaque fois que les données le permettent, au niveau international. Chacune des 45 fiches présente sur une double page au moyen de graphiques, de tableaux et de commentaires, les dernières données de synthèse disponibles sur chaque sujet.



Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
DGESIP/DGRI-SIES Sous-direction des systèmes
d'information et études statistiques
1, rue Descartes – 75231 Paris CEDEX 05
DEPP/Département de la valorisation et de l'édition
61-65, rue Dutot – 75232 Paris CEDEX 15

16 €

DEPP 005 12 450
ISSN 1962-2546

Dépôt légal
1^{er} trimestre 2013
ISBN 978-2-11-099374-8

